

**INSCRIPTION
AU
BACCALAURÉAT
GÉNÉRAL**

SESSION 2020

SOMMAIRE

1. Fiches séries

2. Certificat médical inaptitude EPS
(Candidats Scolarisés en Établissement)

3. Fiche inscription Epreuve Facultative EPS
(Candidats Scolarisés en Établissement)

4. Certificat médical inaptitude EPS
(Candidats Non Scolarisés ou CNED)

5. Liste des langues et épreuves facultatives dans
l'académie de ROUEN

Série économique et sociale (ES)

Intitulé de l'épreuve	Coefficient	Nature des épreuves	Durée
Épreuves anticipées			
1 - Français	2	Écrite	4 h
2 - Français	2	Orale	20 minutes
3 - Sciences	2	Écrite	1 h 30 minutes
Travaux personnels encadrés	2 ⁽¹⁾	Orale	30 minutes pour un groupe de 3 candidats
Épreuves terminales			
4 - Histoire-géographie	5	Écrite	4 h
5 - Mathématiques	5 ou 5 + 2 ⁽²⁾	Écrite	3 h
6 - Sciences économiques et sociales	7 ou 7 + 2 ⁽²⁾	Écrite	4 h ou 4 h et 1 h
7 - Langue vivante 1	3	Écrite + orale ⁽³⁾	3 h (partie écrite)
8 - Langue vivante 2	2	Écrite + orale ⁽³⁾	2 h (partie écrite)
9 - Philosophie	4	Écrite	4 h
10 - Éducation physique et sportive	2	CCF /Ponctuel pour les non scolaires	
Épreuve de spécialité (une au choix du candidat) :			
- Economie approfondie	2	Écrite	1 h accolée à l'épreuve n° 6
ou Mathématiques	2	Écrite	Intégrée à l'épreuve n° 5
ou Sciences sociales et politiques	2	Écrite	1 h accolée à l'épreuve n° 6
Éducation physique et sportive de complément ⁽⁴⁾	2	CCF	
Épreuve Facultative : Le candidat choisit 2 épreuves facultatives au maximum⁽⁵⁾			
Intitulé de l'épreuve	Nature des épreuves		Durée
Langue vivante étrangère 3 (étrangère ou régionale)	orale ou écrite (selon la langue)		20 minutes ou 2 heures
Langue des signes française	orale		20 minutes
Langues et cultures de l'antiquité : latin	orale		15 minutes
Langues et cultures de l'antiquité : grec	orale		15 minutes
Éducation physique et sportive	CCF (contrôle en cours de formation)		
Arts : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, théâtre	orale		30 minutes
Musique	orale		40 minutes
Informatique et Connaissance du Numérique	Orale		15 minutes par candidat

Notes :

- (1) : seuls les points supérieurs à la moyenne sont retenus et multipliés par 2.
- (2) : lorsque le candidat a choisi cette discipline comme enseignement de spécialité.
- (3) : l'évaluation orale est effectuée en cours d'année (compréhension orale : 10 minutes ; expression orale : 10 minutes)
- (4) : épreuve obligatoire pour les élèves ayant suivi l'enseignement d'EPS complémentaire
- (5) : seuls les points excédant 10 sont retenus et, pour la première ou la seule épreuve facultative à laquelle le candidat choisit de s'inscrire, ces points sont multipliés par 2. Si cette première épreuve concerne le latin ou le grec, les points sont multipliés par 3.

Série littéraire (L)

Intitulé de l'épreuve	Coefficient	Nature des épreuves	Durée
Épreuves anticipées			
1 – Français et littérature	3	Écrite	4 h
2 – Français et littérature	2	Orale	20 minutes
3 - Sciences	2	Écrite	1 h 30 minutes
Travaux personnels encadrés	2 ⁽¹⁾	Orale	30 minutes pour un groupe de 3 candidats
Épreuves terminales			
4 - Littérature	4	Écrite	2 h
5 - Histoire-géographie	4	Écrite	4 h
6 - Langue vivante 1	4 ou 4 + 4 ⁽²⁾	Écrite et orale	3 h et 20 minutes
7 - Langue vivante 2	4 ou 4 + 4 ⁽²⁾	Écrite et orale	3 h et 20 minutes
8 – Littérature étrangère en langue étrangère	1	Orale	10 minutes
9 - Philosophie	7	Écrite	4 h
10 - Éducation physique et sportive	2	CCF /Ponctuel pour les non scolaires	
Épreuve de spécialité (une au choix du candidat) :			
Langues et cultures de l'antiquité : latin	4	Écrite	3 h
ou langues et cultures de l'antiquité : grec	4	Écrite	3 h
ou Langue vivante 1 ou 2 approfondie	4	Écrite et orale	Intégrée à l'épreuve n° 6 ou 7 + 20 minutes
ou Langue vivante 3	4	Orale	20 minutes
ou Mathématiques	4	Écrite	3 h
ou Droits et grands enjeux du monde contemporain	4	Orale	20 minutes
ou Arts plastiques	3 + 3	Écrite et pratique	3 h 30 et 30 minutes
ou Cinéma-audiovisuel	3 + 3	Écrite et orale	3 h 30 et 30 minutes
ou Histoire des Arts	3 + 3	Écrite et orale	3 h 30 et 30 minutes
ou Musique	3 + 3	Écrite et orale	3 h 30 et 30 minutes
ou Théâtre	3 + 3	Écrite et orale	3 h 30 et 30 minutes
ou Danse	3 + 3	Écrite et orale	3 h 30 et 30 minutes
ou Arts du cirque *	3 + 3	Écrite et orale	3 h 30 et 30 minutes
Éducation physique et sportive de complément ⁽³⁾	2	CCF	
Épreuve Facultative Le candidat choisit 2 épreuves facultatives au maximum ⁽⁴⁾			
Intitulé de l'épreuve	Nature des épreuves		Durée
Langue vivante étrangère 3 (étrangère ou régionale)	orale ou écrite (selon la langue)		20 minutes ou 2 heures
Langue des signes française	orale		20 minutes
Langues et cultures de l'antiquité : latin	orale		15 minutes
Langues et cultures de l'antiquité : grec	orale		15 minutes
Éducation physique et sportive	CCF		
Arts : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, théâtre	orale		30 minutes
Musique	orale		40 minutes
Informatique et Connaissance du Numérique	Orale		15 minutes par candidat

Notes :

- (1) : seuls les points supérieurs à la moyenne sont retenus et multipliés par 2.
- (2) : lorsque le candidat a choisi l'épreuve de spécialité n° 11 correspondant à l'épreuve obligatoire n° 6 ou n° 7.
- (3) : épreuve obligatoire pour les élèves ayant suivi l'enseignement d'EPS complémentaire.
- (4) : seuls les points excédant 10 sont retenus et, pour la première ou la seule épreuve facultative à laquelle le candidat choisit de s'inscrire, ces points sont multipliés par 2. Si cette première épreuve concerne le latin ou le grec, les points sont multipliés par 3.
- * Lorsque le candidat a suivi cet enseignement dans un établissement scolaire relevant de l'Education nationale

Série scientifique (S)

Intitulé de l'épreuve	Coefficient	Nature des épreuves	Durée
Épreuves anticipées			
1 - Français	2	Écrite	4 h
2 - Français	2	Orale	20 minutes
Travaux personnels encadrés	2 ⁽¹⁾	Orale	30 minutes pour un groupe de 3 candidats *
Épreuves terminales			
3 - Histoire-géographie	3	Écrite	3 h
4 - Mathématiques	7 ou 9 ⁽²⁾	Écrite	4 h
5 - Physique-Chimie	6 ou 8 ⁽²⁾	Écrite et pratique ⁽³⁾	3 h 30 + 1 h
6 - Sciences de la vie et de la terre	6 ou 8 ⁽²⁾	Écrite et pratique ⁽³⁾	3 h 30 + 1 h
ou 6 écologie, agronomie et territoires**	7 ou 9 ⁽²⁾	Écrite et pratique ⁽³⁾	3 h 30 + 1 h 30
ou 6 Sciences de l'ingénieur	6 ou 8 ***	Écrite et orale	4 h et 20 minutes
7 - Langue vivante 1	3	Écrite et orale ⁽⁴⁾	3 h (partie écrite)
8 - Langue vivante 2	2	Écrite et orale ⁽⁴⁾	2 h (partie écrite)
9 - Philosophie	3	Écrite	4 h
10 - Éducation physique et sportive	2	CCF /Ponctuel pour les non scolaires	
Épreuve de spécialité (une au choix du candidat ; ce choix est facultatif pour les candidats ayant choisi Sciences de l'ingénieur comme épreuve n° 6)			
11 Mathématiques		Intégrée à l'épreuve n° 4	
ou Physique-chimie		Intégrée à l'épreuve n° 5	
ou Sciences de la vie et de la terre		Intégrée à l'épreuve n° 6 de Sciences de la vie et de la terre	
ou Informatique et sciences du numérique	2	orale ⁽⁴⁾	20 minutes
ou écologie, agronomie et territoires**	2	orale	30 minutes
Éducation physique et sportive de complément ⁽⁵⁾	2	CCF	
Épreuve Facultative Le candidat choisit 2 épreuves facultatives au maximum ⁽⁶⁾			
Intitulé de l'épreuve	Nature des épreuves		Durée
Langue vivante étrangère 3 (étrangère ou régionale)	orale ou écrite (selon la langue)		20 minutes ou 2 heures
Langue des signes française	orale		20 minutes
Langues et cultures de l'antiquité : latin	orale		15 minutes
Langues et cultures de l'antiquité : grec	orale		15 minutes
Éducation physique et sportive	CCF (contrôle en cours de formation)		
Arts : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, théâtre	orale		30 minutes
Musique	orale		40 minutes
Pratiques Sociales et Culturelles**	CCF		

Notes :

- (1) : seuls les points supérieurs à la moyenne sont retenus et multipliés par 2.
- (2) : lorsque le candidat a choisi cette discipline comme épreuve de spécialité.
- (3) : la partie pratique de l'épreuve est réservée aux candidats des établissements scolaires publics et privés sous contrat.
- (4) : l'évaluation orale est effectuée en cours d'année (les épreuves obligatoires de langues vivantes s'organisent ainsi : compréhension orale : 10 minutes ; expression orale : 10 minutes).
- (5) : épreuve obligatoire pour les élèves ayant suivi l'enseignement d'EPS complémentaire.
- (6) : seuls les points excédant 10 sont retenus et, pour la première ou la seule épreuve facultative à laquelle le candidat choisit de s'inscrire, ces points sont multipliés par 2. Si cette première épreuve concerne le latin ou le grec, les points sont multipliés par 3.
- * La durée de l'épreuve est fonction du nombre de candidats par groupe, sur la base de dix minutes par candidat.
- ** Les candidats qui suivent ces enseignements sont scolarisés dans des établissements relevant du Ministère de l'Agriculture
- *** Les candidats qui choisissent sciences de l'ingénieur comme épreuve n°6 peuvent :
 - soit **choisir une épreuve n°11** parmi la liste présentée dans le tableau. Dans ce cas, l'épreuve de sciences de l'ingénieur est dotée du coefficient 6,
 - soit **ne choisir aucune épreuve n°11**. Dans ce cas, l'épreuve de sciences de l'ingénieur est dotée du coefficient 8, car elle est assimilée à "une épreuve obligatoire au choix + une épreuve de spécialité".

CERTIFICAT MÉDICAL

**PERMETTANT L'ÉVALUATION des POSSIBILITÉS d'ADAPTATION
À la pratique de l'ÉDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE**

Année scolaire 20.. – 20..

Examen du CONTRÔLE en COURS DE FORMATION

UNIQUEMENT pour les CANDIDATS SCOLARISÉS en ÉTABLISSEMENT

« Les nouvelles dispositions réglementaires (...) retiennent le principe de l'aptitude a priori de tous les élèves à suivre l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive. » Circulaire du 17 Mai 1990

Je, soussigné(e), Docteur en médecine

Lieu d'exercice :

Certifie avoir examiné ce jour, en application du décret n°88977 du 11.10.1988,

l'élève.....né le.....

Cachet

et avoir constaté que son état de santé permet d'évaluer:

➤ pour la période du..... ..au.....

Une **APTITUDE PARTIELLE** à la pratique de l'Éducation Physique et Sportive

Cette aptitude partielle nécessite une adaptation aux possibilités de l'élève selon les modalités suivantes :

FONCTIONS :	POSSIBLE	REALISABLE AVEC DIFFICULTE	CONTRE INDIQUE
Marcher	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Courir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sauter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lancer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lever-porter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nager	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EFFORTS :			
- INTENSITE :			
Forte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Modérée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- DUREE :			
Prolongée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Limitée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intermittente*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Dans certains cas, des pauses intermédiaires sont souhaitables pour augmenter la récupération			
Total cases cochées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

N.B. : l'effort doit toujours respecter la non-douleur. AUTRES RECOMMANDATIONS (contact rapproché, mouvement violent,.....)

(Pour les situations particulières, le médecin scolaire peut appeler le docteur :N° de tél :

Une **INAPTITUDE TOTALE** à la pratique de l'ÉDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE

Date :

Signature du praticien :

Avis du médecin scolaire (si CM de plus de 3 mois) : Dr

Favorable

Défavorable

Date :

Signature :

L'activité physique fait partie intégrante de la prise en charge proposée à l'élève. Il est donc important de faciliter son intégration dans le groupe et de valoriser sa participation à l'EPS en toutes circonstances.

"Il convient de substituer la notion d'inaptitude à celle de la dispense" : Circulaire N°90-107 du 17 mai 1990.

Source : Académie de Rouen – Conseil de l'Ordre des médecins (Eure, Seine Maritime et Haute Normandie) – CHU Rouen et Bois Guillaume – URML de Haute Normandie – Coordination handicap HN 2008

BACCALAUREAT GENERAL OU TECHNOLOGIQUE

(Document à joindre impérativement à la confirmation d'inscription, **UNIQUEMENT** si le candidat déclare être Sportif de Haut Niveau ou Haut Niveau Sportif Scolaire et qu'il choisit une épreuve facultative d'EPS)

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Lycée :

Série :

EPREUVE FACULTATIVE EPS

HAUT NIVEAU	
<input type="checkbox"/> Je souhaite valider ma spécialité sportive en qualité de :	
-	
<input type="checkbox"/> Sportif de Haut Niveau** Joindre obligatoirement l'attestation de la DRJSC	
<input type="checkbox"/> Haut Niveau Sportif Scolaire** Joindre l'attestation du chef d'établissement	
•	Médaillé : <input type="checkbox"/>
•	Jeune officiel : <input type="checkbox"/>

**Attesté de l'entrée en lycée au 31 décembre de l'année de Terminale

Signature obligatoire du candidat

VISA du professeur d'EPS Obligatoire

CERTIFICAT MÉDICAL
PERMETTANT L'ÉVALUATION des POSSIBILITÉS d'ADAPTATION
À la pratique de l'ÉDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE
Année scolaire 20.. – 20..
Examen PONCTUEL
UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS NON SCOLARISÉS ET CNED

« Les nouvelles dispositions réglementaires (...) retiennent le principe de l'aptitude a priori de tous les élèves à suivre l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive. » Circulaire du 17 Mai 1990

Je, soussigné(e), Docteur en médecine

Lieu d'exercice :

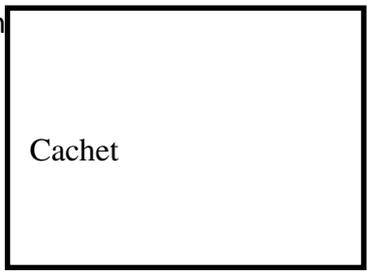
Certifie avoir examiné ce jour, en application du décret n°88977 du 11.10.1988,

l'élève.....né le.....

et avoir constaté que son état de santé entraîne:

➤ **pour la période du..... ..au.....**

Une **APTITUDE PARTIELLE** à la pratique de l'Éducation Physique et Sportive
pour l'examen : CAP BEP - BCP - BCG - BTN



Cette aptitude partielle nécessite une adaptation aux possibilités de l'élève selon les modalités suivantes :

FONCTIONS :	POSSIBLE	REALISABLE AVEC DIFFICULTE	CONTRE INDIQUE
Marcher	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Courir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sauter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lancer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lever-porter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nager	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
EFFORTS :			
- INTENSITE :			
Forte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moderée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- DUREE :			
Prolongée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Limitée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intermittente*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Dans certains cas, des pauses intermédiaires sont souhaitables pour augmenter la récupération			
Total cases cochées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A EPREUVES OBLIGATOIRES	B EPREUVES OPTION FACULTATIVES BCG ou BTN ou BCP
Décision du médecin <input type="checkbox"/> Tennis de table candidat debout <input type="checkbox"/> Tennis de table candidat en fauteuil <input type="checkbox"/> Natation candidat debout <input type="checkbox"/> Natation candidat en fauteuil <input type="checkbox"/> Natation candidat déficient visuel <input type="checkbox"/> Athlétisme marche 3x500m candidat debout <input type="checkbox"/> Athlétisme 3x500m candidat debout <input type="checkbox"/> Athlétisme 3x500 candidat en fauteuil Choix du candidat <input type="checkbox"/> Tennis de table candidat debout <input type="checkbox"/> Tennis de table candidat en fauteuil <input type="checkbox"/> Natation candidat debout <input type="checkbox"/> Natation candidat en fauteuil <input type="checkbox"/> Natation candidat déficient visuel <input type="checkbox"/> Athlétisme marche 3x500m candidat debout <input type="checkbox"/> Athlétisme 3x500m candidat debout <input type="checkbox"/> Athlétisme 3x500 candidat en fauteuil	Décision du médecin <input type="checkbox"/> Natation en parcours <input type="checkbox"/> Tennis de Table Choix du candidat <input type="checkbox"/> Natation en parcours <input type="checkbox"/> Tennis de Table

Une **INAPTITUDE TOTAL** à la pratique de l'EPS Examen Présenté : CAP – BEP – BCP – BCG- BTN (1)

AUTRES RECOMMANDATIONS :

Date :

Signature du praticien :

LISTE DES LANGUES OBLIGATOIRES OUVERTES DANS L'ACADEMIE (LV1 – LV2 – LV3)

ALLEMAND	ANGLAIS
ARABE LITTERAL	CHINOIS
COREEN (uniquement à l'écrit)	ESPAGNOL
DANOIS (Oral sur PARIS)	ITALIEN
FINNOIS (uniquement à l'écrit)	NEERLANDAIS (Oral sur PARIS)
JAPONAIS	PORTUGAIS
NORVEGIEN (Oral sur PARIS)	SUEDOIS (Oral sur PARIS)
POLONAIS (Oral sur PARIS)	VIETNAMIEN (uniquement à l'écrit)
RUSSE	
TURC (Oral sur PARIS)	

LANGUES ANCIENNES

LATIN	GREC
-------	------

LISTE DES EPREUVES FACULTATIVES :

- LANGUES (EPREUVE ORALE)

ALLEMAND	ANGLAIS
ARABE	CHINOIS
ESPAGNOL	RUSSE
ITALIEN	JAPONAIS
PORTUGAIS	LATIN
GREC	

- LANGUES RARES (EPREUVE ECRITE)

ALBANAIS	AMHARIQUE	ARMENIEN
BAMBARA	BERBERE CHLEUH	BERBERE KABYLE
BERBERE RIFAIN	BULGARE	CAMBODGIEN
CROATE	FINNOIS	HAOUSSA
LITUANIEN	MACEDONIEN	MALGACHE
NORVEGIEN	SERBE	PEUL
ROUMAIN	SUEDOIS	SLOVAQUE
SLOVENE	HINDI	SWAHILI
TAMOUL	TURC	TCHEQUE
HONGROIS	VIETNAMIEN	INDONESIEN MALAISIE
LAOTIEN		COREEN

- E.P.S

DANSE (Chorégraphie Individuelle)	BASKET-BALL
NATATION DE DISTANCE	JUDO
TENNIS	

Epreuves aménagées E.P.S. :

TENNIS DE TABLE
NATATION

- **AUTRES EPREUVES FACULTATIVES**

ARTS PLASTIQUES	CINEMA AUDIOVISUEL	LANGUE DES SIGNES
HISTOIRE DES ARTS	MUSIQUE	EVALUATION SPECIFIQUE SECTION
DANSE	THEATRE EXPRESSION DRAMATIQUE	EUROPEENNE
INFORMATIQUE ET CREATION NUMERIQUE (SERIES ES et L Uniquement)		

LISTE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

ALTO	ACCORDEON	TAMBOUR	TROMBONE
CONTREBASSE	CLAVECIN	PERCUSSION	TROMPETTE
GUITARE	ORGUE	CASTAGNETTES	TUBA
HARPE	HARMONIUM	VIBRAPHONE	HARMONICA
BANJO	PIANO	CLAIRON	SAXOPHONE
VIOLON	SYNTHETISEUR	CLARINETTE	AUTRES INSTRUMENTS
VIOLONCELLE	BATTERIE	COR	CHANT
LUTH	MARIMBA	CORNEMUSE	EXECUTION VOCALE
MANDOLINE	XYLOPHONE	FLUTE	
GUITARE ELECTRIQUE	DJEMBE	HAUTBOIS	

Pour tout autre instrument non listé (Préciser **OBLIGATOIREMENT** en **ROUGE** sur la confirmation d'inscription).